



aide financière aux élèves du Gymnase de Renens

L'association GYRAFE fournit une aide financière aux élèves en difficulté

But

Permettre par des versements périodiques ou uniques aux élèves en difficultés financières de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles.

Demande d'aide

- Demande écrite de subside par l'élève, le corps enseignant ou le personnel administratif :
 - gyrafe@gyre.ch
 - Casier « Association Gyrafe »
- Le comité examine les demandes écrites de subsides en tenant compte de la situation globale du candidat, qu'il peut rencontrer.
- Une lettre établie par le comité lie l'association et le-la bénéficiaire d'un subside. Si le subside a été obtenu indument, le comité peut exiger un remboursement total ou partiel du montant versé.
- Le comité veille à la confidentialité des situations qui lui sont soumises.

Comité

- Présidente : Chimène Crausaz
- Secrétaire : David Heusser
- Trésorier : Xavier Chapuis

Membres

Sont reconnues membres de ladite association, les personnes physiques ou morales qui s'engagent à en soutenir les buts par le biais d'une cotisation annuelle.

Pour soutenir les buts de l'association, il suffit de s'acquitter la cotisation annuelle :

- Individuelle : 30 CHF
- Collective : 50 CHF
- Étudiant·e : 10 CHF
- Don ou leg libre

Par e-banking :



CH17 8080 8009 4365 9435 8

Association Gyrafe

Avenue du Silo 1

1020 Renens

Merci d'indiquer votre e-mail !

Par Twint :

